



Résolution sur l'Information-Consultation sur le projet de création de la nouvelle tranche d'information du Soir 3 sur *Franceinfo* et ses conséquences sur les conditions de travail des collaborateurs concernés
(Point n°3)

Une décision non justifiée

La décision de la direction de mettre fin à la diffusion du Soir 3 sur France 3 est essentiellement dictée par des considérations économiques et politiques dictées d'en haut par la tutelle et mises en œuvre sans état d'âme par la direction de France Télévisions.

Elle apparaît injustifiable aux élu-e-s.

La période actuelle est caractérisée par un doute croissant à l'encontre des médias, dans un contexte de crise profonde de la démocratie représentative.

Or la suppression du dernier journal du soir encore présent sur nos antennes généralistes, disposant donc d'une large audience, constitue indéniablement un très mauvais coup porté au pluralisme de l'information dans notre pays.

En dépit de la variation des horaires de diffusion, maintes fois dénoncées dans notre instance, le Soir 3 a su en effet conserver un public large et fidèle, qui répond quotidiennement présent, et de manière encore plus massive quand le Soir 3 est programmé à un horaire décent.

Son remplacement par une tranche d'information quotidienne d'une demi-heure sur *franceinfo* nous apparaît proprement incohérent tant la différence d'audience entre les deux antennes est importante.

En effet, même si le projet réussit et, selon l'objectif affiché par ses promoteurs, permet un doublement du nombre de ses téléspectateurs du Canal 27 à 23H, ce programme d'information aura en réalité perdu 90% de son public.

Dans ces conditions, l'argument avancé par la direction selon lequel cette décision serait motivée par un projet éditorial apparaît tellement peu crédible qu'il révèle en creux la nature fondamentalement gestionnaire de la démarche et ses conséquences immanquablement délétères.



En effet, le fonctionnement de tout régime démocratique repose sur la possibilité pour les citoyens de disposer d'une information de qualité, condition sine qua non, de prises de décisions de qualité.

À l'heure de la contestation de la hiérarchie entre fait étayé et simple opinion, de l'explosion de la propagation de mensonges factuels par des acteurs de plus en plus variés, de la dérive autoritaire de nombreux régimes de plus en plus manipulateurs et d'une élévation de plus en plus préoccupante du niveau des tensions internationales, le défi de l'information lancé aux médias est devenu un enjeu tout à fait crucial.

Le service public de télévision ne peut donc pas se priver d'un tel rendez-vous avec le grand public d'une chaîne premium, pour des considérations strictement budgétaires.

Des conséquences sociales déplorables

Néfaste sur le plan démocratique, cet abandon l'est également sur le plan social. Etant donné l'échec patent de la démarche de transfert « volontaire » des équipes rédactionnelles, il expose tout d'abord ces personnels à des risques psychosociaux dont nous pouvons craindre les effets.

D'autre part il crée une profonde remise en question de la planification, des rythmes de travail et du niveau de revenu des équipes de très nombreux services qui concourent à la fabrication du Soir 3 : plateaux, régies, prompteur-se-s, réalisation, montage, assistant-e-s, scriptes, maquillage, maintenance, PC Info, graphistes.

Pire encore, c'est tout un pan de l'activité qui disparaît avec la suppression de vacations de réalisateurs et de scriptes déjà lourdement ébranlés par info 2015 Phase 3 et qui ont perdu 75% de leur volume de travail sur l'actu en quelques années, la direction ne présentant aucun plan de charge susceptible de compenser cette perte.

De même, dans le contexte technique et organisationnel très particulier de *franceinfo*, le risque de déstabilisation du fonctionnement de la rédaction et de l'antenne est plus que probable. Il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause le travail et le professionnalisme du collectif de *franceinfo* mais bien l'inconséquence d'une direction qui torpille ainsi le meilleur de la télévision publique.

À la lumière de ces éléments, nous alertons la direction. Face à l'injonction contradictoire de faire coïncider le développement de *franceinfo* avec la nécessité de réaliser des économies très substantielles, elle semble tentée de renforcer une



rédaction sous dimensionnée de *franceinfo* par un transfert autoritaire de personnels non consentants.

Or, en plus du caractère autoritaire d'une telle démarche, les pratiques professionnelles de la rédaction de Soir 3 sont très différentes de celles en vigueur au sein de la rédaction de franceinfo. Il ne peut résulter de cette situation bancaire qu'un risque de mal être professionnel potentiellement dévastateur pour eux comme pour les équipes déjà en place, y compris celles des rédactions nationales.

A la lumière de ces éléments, qui ne sont malheureusement pas exhaustifs, les élu-e-es du CSE Siège de France Télévisions, confirment leur opposition à ce projet néfaste.

Adoptée à l'unanimité des 24 votants
CGT, FO, SNJ, CFDT, CGC, UNSA s'associent

Paris, le 24 Juin 2019.